CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171287** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2017

Raison sociale : MENNECIER LECORNET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2026

Capital : 5 000

9013 GRANDE RUE
59400 NIERGNIES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2017B00399

Siret : 830 450 904 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3061015

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007687591504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007687591504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 12 37 63 57 **Fax :**

Portable : 06 12 37 63 57

Responsabilité légale :
LECORNET GUILLAUME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : mennecier.lecornet@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 525 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	30/04/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		30/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 16:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171287** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE **19/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2026
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2017B00399

Siret : **830 450 904** **00016**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3061015

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007687591504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007687591504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MENNECIER LECORNET**

9013 GRANDE RUE
59400 NIERGNIES

Téléphone : 06 12 37 63 57 **Fax :**
Portable : 06 12 37 63 57

Site Internet :
E-mail : mennecier.lecornet@gmail.com

Responsabilité légale :
LECORNET GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/04/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	30/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/04/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 16:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.